

COMPTE-RENDU DU C.A. – N° 2012-02

Le CA s'est réuni le 23 Mars 2012 chez Philippe Leclerc

Ordre du jour :

- 1 Approbation du compte rendu du dernier CA
- 2 Préparation de la venue du groupe « Piccolo Cuore »
- 3 Le point sur le week-end de l'Ascension
- 4 Préparation de la venue du chœur Intyamou (Gruyère)
- 5 Concert avec l'orchestre « Avantages »
- 6 Présentation des chants
- 7 Vingt ans de la Débandade
- 8 Questions diverses

Balanche Yves	Présent
Bianchi Jean-Pierre	Présent
Boillot Dominique	Présent
De Billy Benoit	Présent
Jambet Gilles	Présent
Leclerc Philippe	Présent
Schmitt Christian	Présent
Bourgon Christian	Invité présent

1) Approbation du compte-rendu du CA du 03 février 2012

Le compte - rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Préparation de la venue du groupe « Piccolo Cuore »

« Michel Chapelain, initiateur du projet, se joint à nous pour rendre compte des échanges qu'il a eus avec la chef de chœur de Piccolo Cuore » et notre chef Christian Bourgon .

La Débandade, organisatrice du concert qui se déroulera le samedi 14 avril à l'église de Franois, dédommagera Piccolo Cuore au niveau des frais de déplacement et organisera le pot de l'amitié d'après concert.

Christian Schmitt et Michel Chapelain se chargeront de la communication (Presse-radio,...)

Yves Balanche s'occupera de l'annonce dans les églises.

Alain Rondot préparera le calicot.

Chaque choriste aura 3 affiches et des flyers à distribuer.

Pour le concert la Débandade débutera la première partie avec 4 chants, Piccolo Cuore assurant l'essentiel de cette partie.

Après un entr'acte d'une dizaine de minutes la deuxième partie se déroulera avec le même scénario qu'en première partie (La Débandade avec 4 chants, puis Piccolo Cuore)

Pour le pot de l'amitié d'après concert les choristes prépareront des plats : les ténors 1 et 2 s'occuperont du « **salé** », les barytons et basses du « **sucré** », et les boissons seront financées via la trésorerie de la Débandade.

3) Le point sur le week-end de l'Ascension

41 personnes sont inscrites.

Compte tenu de la distance et de l'heure d'arrivée à Cerest (18h30) le départ est prévu à 7h30 (Cet horaire sera précisé le moment venu).

Parmi les activités retenues : le Ventoux, l'abbaye de Sénanques, le village de Gordes, le Colorado provençal, une visite de cave...

Notre trésorier Gilles présente un budget prévisionnel pour la saison 2011-2012 d'où il ressort que les dépenses seraient supérieures aux recettes. Il rappelle que les frais de transport sont pris en charge par la Débandade, comme les années précédentes. En ce qui concerne l'hébergement, les repas et les sorties, cela représente un coût de 267 €.

Question : faut-il augmenter la participation de chacun ?

Avant de prendre une décision : Dominique précise que le coût de l'hébergement avec repas a été plus élevé que ce qui lui avait été annoncé au départ. Il faut aussi souligner que le chœur s'est beaucoup produit bénévolement, que les subventions ont été moins importantes (il n'y a pas eu de subvention du Conseil général comme les autres années : il faudra essayer de réactiver cette filière). Quant à la vente de CD, elle n'est pas assez importante.

Il est décidé d'envisager pour l'avenir plus de concerts lucratifs.

Le CA décide pour cette année de maintenir la participation de chacun à 180 €, comme l'an passé. Pour les prochaines années il faudra ajuster au mieux le coût de cet événement si important dans la vie de notre chœur.

4) Préparation de la venue du chœur Intyamon (Gruyère)

Cette manifestation se déroulera les 7-8-9 septembre.

Le chœur Intyamon (environ 40 personnes) sera accueilli Vendredi 7 vers 18 h, puis sera acheminé au foyer Sainte-Anne à Montferrand le Château pour l'installation dans les chambres. Un apéritif sera servi sur place, puis les deux chœurs se rendront à Besançon pour une promenade ponctuée par des mini concerts (lieux à déterminer en fonction des conditions atmosphériques)

Une collation conclura cette première soirée.

Samedi 8 : Visites (Arbois, cave, Salines d'Arc et Senans) avec pique-nique. Concert le soir à l'église de Franois, suivi d'un pot.

Dimanche 9 : Après le petit déjeuner , visite de la Citadelle ; puis départ de nos amis suisses.

Pour guider nos amis suisses il faudra prévoir un comité d'accueil.

La Débandade prend en charge l'hébergement avec petits-déjeuners, les repas du vendredi soir et du samedi soir, le pique-nique du samedi midi, les apéros et pots.

Les boissons seront payantes et Intyamon se charge du pique-nique du retour.

5) Concert avec l'orchestre « Avantages »

« **Avantages** » est un groupe de musiciens d'harmonie qui a l'habitude de se produire chaque année. Pour 2013 il souhaiterait que la Débandade se joigne à eux pour donner un concert qui se déroulerait en trois parties : une partie animée par l'harmonie, l'autre par la Débandade et enfin la troisième en commun (Chœurs d'opéras avec accompagnement). Le CA donne un accord de principe en attendant d'avoir plus d'informations : il retient la date du dimanche 28

avril 2013 au Kursaal à 17 h. Ce concert demande la participation et l'implication de tous, car étant l'organisatrice de cet événement la Débandade s'engage à verser 1500 € à « Avantages » (c'est la moitié de ce qu'ils réclament habituellement), plus 800 € pour la location du Kursaal. Il sera donc impératif de s'investir pour remplir la salle et dégager des bénéfices.

6) Présentation des chants

Trop d'improvisation, pas assez d'originalité, un effort est à faire. Les volontaires sont peu nombreux. Christian Schmitt est chargé de répartir les chants parmi les choristes qui accepteront cette tâche.

7) Vingt ans de la Débandade

Une date est envisagée : les 16 et 17 novembre 2013. Le problème est de savoir sous quelle forme cet événement doit être fêté. Christian Bourgon propose que chaque choriste soit consulté.

Par ailleurs il faudra réfléchir sur l'éventuelle réalisation d'un troisième CD et sur une re-actualisation de la convention de concert.

8) Questions diverses

Vu le nombre de points traités, il n'y a pas eu de questions diverses.

La date et le lieu du prochain CA n'ont pas été déterminés.